



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2009/2
21 avril 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe de travail du gaz

Groupe spécial d'experts de la fourniture
et de l'utilisation du gaz

Dixième session
Genève, 22 janvier 2009

**RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DE LA FOURNITURE
ET DE L'UTILISATION DU GAZ SUR SA DIXIÈME SESSION**

I. PARTICIPATION

1. La dixième session du Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz s'est tenue le 22 janvier 2009¹.
2. Y ont participé des représentants des États membres de la CEE suivants: Autriche, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Fédération de Russie, Hongrie, République tchèque, Roumanie et Serbie.
3. Des représentants de l'Égypte ont participé à la session en application de l'article 11 du mandat de la Commission.
4. Les institutions, sociétés et organisations internationales intergouvernementales, non gouvernementales et autres suivantes étaient représentées: Organisation internationale de

¹ Les documents officiels de la session sont disponibles à l'adresse <http://documents.un.org/>. Une sélection d'exposés présentés à la réunion est visible sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/ie/se/wpgas.html>).

normalisation (ISO), Association technique de l'industrie européenne du gaz naturel (Marcogaz) et Conseil de coopération régionale.

5. Le Bureau était composé de M. Tamas Korosi (Hongrie), Président, et de MM. Alexey Zorya (Fédération de Russie), Ante Zedelj (Croatie) et Pavel Cizek (République tchèque), Vice-Présidents.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)

6. L'ordre du jour provisoire (ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2009/1) a été adopté.

III. DÉCISIONS PRISES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL DU GAZ À SA DIX-NEUVIÈME SESSION CONCERNANT LES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS (point 2 de l'ordre du jour)

7. Le secrétariat a fourni des informations sur ce point.

IV. ÉQUILIBRAGE DES RÉSEAUX DE TRANSPORT DE GAZ (point 3 de l'ordre du jour)

8. Le Groupe spécial d'experts a décidé de geler pour le moment cette activité, dont il est fait état dans le document ENERGY/WP.3/GE.5/2004/4, et a demandé au secrétariat de prendre contact avec le Groupe de travail sur l'équilibrage de Gaz Infrastructure Europe.

V. NORMES TECHNIQUES APPLICABLES À LA CONCEPTION ET À L'EXPLOITATION DES POSTES DE REMPLISSAGE DES VÉHICULES FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL (point 4 de l'ordre du jour)

9. Le Groupe spécial d'experts a décidé de geler pour le moment cette activité, telle qu'exposée dans le document ENERGY/WP.3/GE.5/2003/6, et a invité les délégations à le soutenir par le biais de la Conférence sur les véhicules fonctionnant au gaz naturel qui sera organisée par Gazprom-VNIIGAZ à Moscou en novembre 2009. Il a été demandé à la Fédération de Russie de rendre compte des résultats de cette conférence à la onzième session du Groupe spécial d'experts, en janvier 2010.

VI. DIAGNOSTICS DE L'ÉTAT DES GAZODUCS ET GESTION DES RISQUES (point 5 de l'ordre du jour)

10. Le Groupe spécial d'experts a entendu un rapport d'activité établi par M. J. Filippi (République tchèque) en sa qualité de rapporteur, en coopération avec Marcogaz, Bruxelles (Belgique) (ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2006/5). Relevant avec satisfaction que 12 États membres de la CEE avaient répondu au questionnaire sur les méthodes de diagnostic de l'état des gazoducs et de gestion des risques, livrant ainsi des enseignements précieux pour son activité centrale, la réunion a demandé à M. Filippi et à M. A. Cigni, de Marcogaz, de rédiger un rapport officiel pour la vingtième session du Groupe de travail du gaz. Le Groupe spécial d'experts a aussi invité les États membres de la CEE qui ne l'avaient pas encore fait à remplir ce questionnaire.

**VII. MÉTHODES DE DÉTECTION DES FUITES DE GAZ LORS
DES ACTIVITÉS DES INDUSTRIES GAZIÈRES**

(point 6 de l'ordre du jour)

11. En l'absence de M. I. Ponomarenko (Ukraine), Rapporteur, il a été décidé de différer l'examen du rapport d'activité relatif à la collecte de données sur ce thème (ECE/ENERGY/WP.3/GE.5/2008/3) jusqu'à la prochaine session du Groupe spécial d'experts.

**VIII. INCIDENCE DE LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS DU GAZ NATUREL
SUR LES PRIX DU GAZ ET LA DEMANDE DE GAZ – ÉCONOMIES DE GAZ
EN VUE DE RÉDUIRE LA DEMANDE DE GAZ NATUREL ET
DE RENFORCER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE**

(point 7 de l'ordre du jour)

12. M. A. Zorya (Fédération de Russie), Rapporteur, a rendu compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce projet et présenté certaines informations sur ce sujet.

13. Le Groupe spécial d'experts a prié le secrétariat de préparer un avant-projet de mandat et de le distribuer avec le projet de questionnaire établi par Gazprom-Promgaz en prévision de la première réunion du Groupe d'experts chargé d'étudier l'incidence de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur les prix du gaz et la demande de gaz – économies de gaz en vue de réduire la demande de gaz naturel et de renforcer la sécurité énergétique, réunion qu'il était prévu de tenir à Moscou fin mars 2009.

IX. ÉTUDE DE LA CEE SUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

(point 8 de l'ordre du jour)

14. Le secrétariat a rendu compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'étude de la CEE sur la sécurité énergétique et a invité le Groupe spécial d'experts à contribuer à ses travaux.

X. PROGRAMME DE TRAVAIL (point 9 de l'ordre du jour)

15. Le Groupe spécial d'experts a adopté son programme de travail, tel qu'il était présenté dans le document ECE/ENERGY/WP.3/2009/6.

XI. DATE DE LA PROCHAINE SESSION (point 10 de l'ordre du jour)

16. La prochaine réunion du Groupe spécial d'experts aura lieu le 21 janvier 2010.

XII. QUESTIONS DIVERSES (point 11 de l'ordre du jour)

17. Le Groupe spécial d'experts a demandé au secrétariat de publier à l'avenir en tant que documents officiels, dans les trois langues de travail de la CEE, tous les documents présentant un intérêt pour ses travaux, notamment les ordres du jour, rapports, programmes de travail, calendriers des réunions, questionnaires, mandats, rapports d'activité et rapports finals de ses études et enquêtes en cours, ainsi que tous les autres documents jugés importants pour les travaux du Groupe spécial d'experts, y compris ceux examinés au cours de la dixième session.

En cas de besoin, le secrétariat devrait rester en relation étroite avec le Président du Groupe d'experts et d'autres membres de son Bureau sur cette question essentielle.

18. Le Groupe spécial d'experts a prié le secrétariat de préparer un bref questionnaire sur la crise du gaz naturel survenue en Europe en janvier 2009 ainsi que sur les réactions en termes de gestion, puis de le diffuser auprès des États membres de la CEE.

XIII. ADOPTION DU RAPPORT (point 12 de l'ordre du jour)

19. Le Groupe spécial d'experts a adopté son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
